

Procédures d'inscription cantine, garderie et services périscolaires

Inscriptions à la cantine auprès de la mairie

Pour les repas du lundi, mardi, jeudi et vendredi

→ 2 possibilités :

- Sur www.nailloux.org , à droite de la photo « à la une » sur la page d'accueil, Onglet « inscriptions »
- Directement à l'accueil de la mairie en retirant le dossier au format papier

Inscriptions à réaliser entre le 18 et le 31 aout

Inscriptions à la garderie du mercredi matin 11h30 – 12h30 auprès de la mairie

La mairie met en place une garderie municipale

Pour s'inscrire :

→ 2 possibilités :

- Sur www.nailloux.org , à droite de la photo « à la une » sur la page d'accueil, Onglet « inscriptions »
- Directement à l'accueil de la mairie en retirant le dossier au format papier

Inscriptions aux services périscolaires (ALAE et ALSH)

Pour l'accueil hors temps scolaire (de 7h30 à 8h30 et de 15h30 à 18h30 et temps de restauration) ainsi que pour l'ALSH (les mercredis de 11h30 à 18h30), veuillez contacter le **service enfance de Terres du Lauragais** situé dans les bureaux **au-dessus de La Poste au centre-ville de Nailloux** et joignable au **05 62 71 96 95**.

Inscriptions à réaliser à partir du mois de juin